

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 11 avril 2024

Présents : M. Kepa, M^{me} Maunoury, M. Bérel, M^{me} Bouteiller, M. Blais, M^{me} Lemarchand, M^{me} Kiszko, M. Benoît, M. Defenouillère, M. Gasnier, M. Geffroy, M^{me} Fichet-de-Clairfontaine, M^{me} Dunbar, M^{me} Prosper, M. Faucher.

Pouvoirs : M^{me} Knedlik à M^{me} Kiszko, M^{me} Besançon à M^{me} Maunoury. **Absent :** M. Marie.

- Communication de Monsieur le Maire au titre de sa délégation de signature :
 - Avenant à la convention de maîtrise d'œuvre du bureau d'études TECAM, pour les travaux de la Rue du Marché (3 750 € HT).
- Vote des Compte de Gestion/Compte Administratif 2023 et du Budget Primitif 2024 :

	Fonctionnement	Investissement
CA 2023 (résultat dépenses/recettes €)	359 218,27	437 119,74
BP 2024 (équilibre dépenses/recettes €)	3 370 021,00	1 917 045,00

- Attribution d'une subvention d'équilibre au CCAS, pour un montant de 20 220 €.
- Vote des taux des impôts locaux 2024 : Taxe foncière « bâti » (43,22 %), Taxe foncière « non bâti » (64,89 %), Taxe d'habitation (18,87 %).
- Vote des subventions accordées aux associations, établissements scolaires et autres organismes pour l'exercice 2024. Montant total : 61 764 €. Adhésion à la Fondation du Patrimoine (200 €/an) et à l'Association des Amis de la Gendarmerie (100 €/an).
- Actualisation de la délibération relative au régime indemnitaire des agents communaux (prise en compte des nouveaux cadres d'emplois figurant au tableau des effectifs).
- Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet (32/35^{ème}) au 01/05/2024 (augmentation horaire d'un emploi du service scolaire, suite à une réorganisation interne).
- Accord pour le versement, aux agents communaux titulaires, de la Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire (lutte contre l'inflation), dans la limite de 80 % du montant maximum autorisé. Coût total pour la collectivité : environ 15 000 € (dont charges).
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un acte notarié visant à régulariser un droit de jouissance consenti au SDEC Energie (parcelle ZD n° 187).
- Report de la décision relative à l'implantation de 2 bornes de recharge pour véhicules électriques par le SDEC Energie, dans l'attente de renseignements complémentaires.
- Confirmation de l'adhésion de la Commune au dispositif « Rezo Pouce » (promotion du covoiturage auprès des habitants du Pays de Falaise).

Questions et informations diverses :

- fermeture d'une classe de l'école Paul Langevin à la prochaine rentrée scolaire (M. Kepa) ;
- état de dégradation de la stèle J.A. Inglis, Venelle Labine (M^{me} Kiszko) ;
- vieillissement de la signalétique des bâtiments communaux (M. Gasnier) ;
- avancement du dossier « Pôle de Santé » (M^{me} Dunbar) ;
- détérioration prématurée du Chemin de Marie-Joly (M^{me} Maunoury pour M^{me} Besançon) ;
- état d'entretien du Chemin de la Voie (M. Gasnier) ;
- travaux au carrefour de la Rue du Marché et de la Rue du Général Leclerc (M. Defenouillère) ;
- phénomènes de ruissellement lors des épisodes pluvieux Rue de la Petite Montagne (M. Faucher) ;
- présentation du nouveau bulletin municipal « Potigny infos » (M^{me} Lemarchand).

Séance levée à 20h20.